

## **Signature de la nouvelle convention Accélérateurs PME et ETI Nouvelle-Aquitaine entre le Conseil régional et Bpifrance et célébration de la fin du programme des promotions 3 PME et ETI**

**Bordeaux, 21 octobre 2021 - Alain Rousset**, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, **et Guillaume Mortelier**, directeur exécutif en charge de l'accompagnement Bpifrance, **ont renouvelé le dispositif d'accompagnement de PME et ETI à fort potentiel et ont signé la nouvelle convention**, en présence de Jean-Luc Fouco, président du directoire d'ADI N-A.

L'objectif est de **proposer aux dirigeants de ces entreprises prometteuses un accompagnement sur mesure** ayant un effet d'entraînement sur la croissance de l'activité, la mise en œuvre des grandes transitions écologiques et numériques, la création de valeur et l'emploi dans la région. Ces accélérateurs PME et ETI ciblent des **entreprises stratégiques, indépendantes et à fort potentiel de développement** sur le territoire.

Ce programme est volontairement multisectoriel, réunissant des entreprises de tous les secteurs (industrie, services à l'industrie, agroalimentaire, BTP...) et de tous les départements de Nouvelle-Aquitaine. Ceci permet, lors des formations collectives notamment, une liberté de parole des dirigeants, une fertilisation croisée entre les entreprises, les filières et les territoires.

Pour **Alain Rousset**, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine :

*« Nous avons un travail collectif à mener pour faire renaître l'industrie en France. Il faut une complicité entre les entreprises du territoire et les pouvoirs publics. En ce sens, le Club des ETI permet ce dialogue permanent de proximité. Nous essayons de développer des dispositifs toujours plus ambitieux à l'image de nos Accélérateurs PME et ETI Nouvelle-Aquitaine : regarder à 360°, se remettre en cause, aider les entreprises à développer des produits propres, créer une communauté de dirigeants sont autant d'objectifs à relever au niveau régional. »*

**Guillaume Mortelier**, directeur exécutif en charge de l'Accompagnement chez Bpifrance, ajoute : *« Nous nous réjouissons de la signature de cette nouvelle convention qui marque la forte volonté de la Région d'encourager la croissance des PME et ETI de son territoire. Ces deux Accélérateurs s'appuient sur un dispositif éprouvé pour accompagner les entreprises à fort potentiel de croissance. Grâce à un programme de formation, de conseil et des opérations de mise en réseau, ces accélérateurs donnent aux entreprises les moyens concrets de leurs ambitions. »*

Pour **Jean-Luc Fouco**, président du directoire d'ADI N-A : *« L'Agence de Développement et d'Innovation de Nouvelle-Aquitaine a, dès le départ, soutenu avec conviction et engagement ce projet fortement créateur de valeur pour les entreprises et nos territoires. »*

## ***Une poursuite du programme qui valorise les complémentarités entre les partenaires et intègre plus fortement la thématique de la transition écologique***

Cette nouvelle convention confirme la volonté du Conseil régional de poursuivre pour deux nouvelles promotions 5 et 6, ce **programme plébiscité par les chefs d'entreprise** qui en ont bénéficié. Elle définit aussi les rôles respectifs des partenaires pour l'animation, la coordination des formations et l'accompagnement des missions conseil des promotions à venir.

Le programme, en particulier dans son volet formation, accordera une place accrue aux thématiques en lien avec la RSE et les transitions environnementale, énergétique et numérique.

## ***Un programme « sur-mesure » conjuguant une offre individuelle de conseil, une dynamique d'émulation collective et un suivi personnalisé***

Quatre volets principaux constituent le cœur du parcours suivi pendant 2 ans par les entreprises sélectionnées dans les Accélérateurs PME-ETI Nouvelle-Aquitaine :

- **Du conseil** avec, dès les premiers mois, l'élaboration d'une **photographie d'entrée 360° de l'entreprise** qui analyse le positionnement de l'entreprise sur une dizaine d'items de la stratégie à l'organisation RH en passant par l'international, la croissance externe, le développement commercial ou la transformation digitale. En fonction des conclusions de ces diagnostics sur-mesure, seront diligentées des missions de conseil complémentaires ciblées sur un ou deux leviers de croissance identifiés (digital, international, commercial, croissance externe, etc.).
- **Des actions de formation** en présentiel, en partenariat avec des organismes de formations de 1<sup>er</sup> plan, pour faciliter la prise de recul stratégique, complétées par des ateliers de travail, durant les deux années de l'accompagnement.
- **L'animation de la communauté** des entreprises membres, leur **mise en réseau** avec l'ensemble des promotions Accélérateurs déployées à l'échelle régionale et du club ETI de Nouvelle-Aquitaine.
- Un **suivi personnalisé et renforcé des projets de développement** de chacune des entreprises ayant intégré le programme, par les équipes du Conseil régional, de Bpifrance et d'ADI Nouvelle-Aquitaine.

## ***110 PME et ETI régionales bénéficient ou ont bénéficié de ce programme régional***

Les 80 entreprises de trois premières promotions, après avoir identifié leurs leviers de croissance grâce au diagnostic stratégique, ont accéléré leur transformation en travaillant tout particulièrement sur 3 axes prioritaires : Stratégie, Organisation / RH / Management et Performance commerciale. Mais certaines d'entre elles ont également été accompagnées sur des sujets de performance opérationnelle, systèmes d'information, marque employeur, gestion du cash et gestions des stocks.

Les 30 entreprises des 4<sup>èmes</sup> promotions (20 PME et 10 ETI) sont actuellement à mi-parcours et resteront dans l'animation et l'accompagnement Accélérateur jusqu'à fin 2021.

## Les 5<sup>èmes</sup> promotions débuteront leur parcours en mars-avril 2022

La prospection des entreprises qui intégreront les 5<sup>èmes</sup> promotions a débuté en septembre 2021 et comprendra des réunions avec témoignages de dirigeants « accélérés » dans les différents territoires néo-aquitains. Les promotions PME et ETI démarreront respectivement en Mars et Avril 2022.

\*\*\*\*

La célébration de fin de parcours des Promotions 3 s'est déroulée à l'Afterwork Théâtre, sur le site du Groupe Worldcast, entreprise accélérée dans la 1<sup>ère</sup> Promotion de l'Accélérateur PME Nouvelle-Aquitaine.

### Liste des PME de la promotion #3

Entreprise	Secteur d'activité	Dép.
A2M PROXIMETAL	Construction métallique	33
ACTIV'INSIDE	Actifs végétaux	33
ALKAR	Charpente métallique	64
ATL PRODUCTION	Systèmes de relevage de lit	23
ATULAM	Menuiseries extérieures en bois	23
BIOLUZ	Matériel médical	64
CAZENAVE	Mécanique industrielle de précision	64
CITF	Conception industrielle	16
COVERIS	Façades et verrières architecturales	33
CREAZUR	Mobilier de salle de bain	17

Entreprise	Secteur d'activité	Dép.
DOMALYS	Silver économie (lampe connectée)	86
EUROPLV	PLV carton	87
INOVEOS	Systèmes électroniques hyperfréquences	19
NDC FOUNDRY	Fonderie	17
NEXT EMBALLAGE	Emballages plastiques	16
NIMROD Aérostructures	Aéronautique / tôlerie	87
SECATOL	Matériel de chantier et industrie	86
SPIRIT PACKAGING SOLUTIONS	Packaging et embouteillage vin	16
SUNNA DESIGN	Energie solaire	33
WANECQUE	Métallerie d'art	33

### Liste des ETI de la promotion #3

Entreprise	Secteur d'activité	Dép.
ABZAC	Rouleaux, fûts en carton pour l'industrie	33
AMPLITUDE LASER GROUP	Lasers	33
ATILAC	Tôlerie, chaudronnerie, découpe laser	79
BEAUTY SUCCESS	Distribution de produits de beauté	24
BIASON	Menuiserie PVC et Aluminium	64
CFBL	Bois	19
GROUPE CLIM	Distribution automobile	64
LOEUL & PIRIOT	Agro-Alimentaire	79
LOPITZ	Aéronautique	64
SOREGIES	Energie	86

La composition de l'ensemble des promotions PME-ETI est disponible sur [www.accel-na.fr](http://www.accel-na.fr)

Contacts presse :

Région Nouvelle Aquitaine

Rachid Belhadj

05 57 57 02 75

[presse@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:presse@nouvelle-aquitaine.fr)

Directeur des accélérateurs

Jean-Georges Micol

06 74 09 77 30

[jg.micol@adi-na.fr](mailto:jg.micol@adi-na.fr)

Bpifrance

Juliette Fontanillas

01 42 47 97 61

[juliette.fontanillas@ext.bpifrance.fr](mailto:juliette.fontanillas@ext.bpifrance.fr)

Responsable Régional de l'Accompagnement

Nicolas Georget

06 77 42 51 41

[nicolas.georget@bpifrance.fr](mailto:nicolas.georget@bpifrance.fr)